

DÉCISION N° 2023.02.14.D

Objet : Fourniture et livraison de fournitures administratives – Lot n°3 :
Imprimés - Avenant n°2

Vu les articles L.5211-9 et L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique et notamment son article R.2194-7 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°1.20/2020 du 29 juillet 2020 concernant la délégation du Conseil communautaire données au Président prévue à l'article L.5211-10 précité du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°2020.08.64A du 28 août 2020 portant délégation de fonction et de signature à Madame Valérie ARNAVON dans le domaine des Moyens Généraux et du Personnel et plus particulièrement la gestion des fournitures administratives, y compris la signature des décisions de passation des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil des procédures formalisées, ainsi que de leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation supérieure à cinq pour cent (5 %) du contrat initial lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu l'accord-cadre n°S210007 du 09 mars 2021 et l'avenant n°1 du 10 mars 2022 portant sur la fourniture et la livraison d'imprimés (lot n°3), conclu avec l'imprimerie CUSIN ;

Vu le budget général de la communauté d'agglomération Montélimar – Agglomération et notamment son compte 6064-020-9100 ;

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE :

- Que l'accord-cadre susvisé a été conclu pour un montant annuel de commandes susceptible de varier dans les limites minimum de 4 000,00 € H.T. et maximum de 15 000,00 € H.T. et pour une durée de trois (3) ans à compter de sa date de notification ;
- Que la communauté d'agglomération Montélimar – Agglomération souhaite intégrer de nouveaux modèles d'imprimés nécessaires à l'activité de ses services ;
- Qu'il convient d'établir, en conséquence, un avenant n°2 pour intégrer lesdits imprimés dans le cadre de l'accord-cadre de fournitures susvisé.

Le Président,

DECIDE :

Article 1° - Il sera conclu avec l'imprimerie CUSIN, dont le siège social est situé 278 Chemin du Maniguet, B.P. 80154, 38300 MEYRIE, un avenant n°2 à l'accord-cadre n°S210007 du 09 mars 2021 portant sur la fourniture et la livraison d'imprimés (lot n°3), afin d'intégrer de nouveaux imprimés nécessaires à l'activité des services de la communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération.

Article 2° - Le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.) complémentaire figure en annexe de la présente décision.

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

Publié le 22.02.23

ID : 026-200040459-20230215-202302_14D-AR



Les montants annuels minimum et maximum de commandes demeurent par ailleurs inchangés.

Article 3° - La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

Fait à MONTELIMAR, le **15 FEV. 2023**

Le Président,

Pour le Président
La Vice-Présidente déléguée



Valérie ARNAVON

ANNEXE A LA DECISION N°2023.02.14.D

B.P.U. Complémentaire

N° des Prix	Désignation	Unité de commande	Prix unitaire € H.T.
2290	IMPRIMES DIVERS		
	Enveloppes imprimées		
2290-evpa.07.02	Enveloppe blanche autoprotect 110 x 220 mm, en boîte de 500. Impression 2 couleurs (logo + texte).	La boîte	63,00 €
2290-evpa.08.02	Enveloppe blanche autoprotect 110 x 220 mm, avec fenêtre 45 x 100, en boîte de 500. Impression 2 couleurs (logo + texte).	La boîte	65,00 €
2290-evpa.09.02	Enveloppe blanche autoprotect 162 x 229 mm, avec fenêtre impression 2 couleurs (logo + texte). En boîte de 500.	La boîte	79,00 €
2290-evpa.10.02	Enveloppe blanche autoprotect 162 x 229 mm, impression 2 couleurs (logo + texte). En boîte de 500.	La boîte	77,00 €
2290-evpa.15.02	Pochette kraft autoprotect 260 x 330 mm. En boîte de 250. Impression 2 couleurs (logo + texte).	La boîte	55,00 €
2290-evpa.18.3	Enveloppe blanche mécanisable, 114 x 229 mm, avec fenêtre 45 x 100. En boîte de 1 000. Impression 2 couleurs.	La boîte	144,00 €
2290-evpa.19.02	Enveloppe blanche pour mise sous pli automatique, 162 x 229 mm, sans fenêtre. En boîte de 500. Impression 2 couleurs.	La boîte	79,00 €